

Prérequis : *Aucun*

 **Personne en situation de handicap :**

*Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.
Contacter notre référent handicap à l'inscription pour étudier les moyens d'accompagnement.*

Durée : 14 heures

Public :
Chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels

Modalité : Présentiel

Evaluation des acquis :

Evaluation des acquis en continu par auto-examen

Evaluation de la satisfaction:

Enquête de satisfaction du stagiaire

Sanction visée :

Certificat de réalisation

Accès à la formation :

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ces modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes de façon à définir le parcours le plus adapté (parcours standard, raccourci, renforcé) :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation des acquis,
- entretien individuel de conseil en formation

Moyens pédagogiques :

*Théorie en salle
Mise en situation*

Référence AFPI : SEC-02-049

OBJECTIFS

- Connaître le contexte réglementaire et conventionnel en matière de SST.
- Appréhender les obligations et responsabilités
- Identifier et évaluer les risques professionnels
- Formaliser le Document Unique et le plan d'actions associé
- Suivre la mise en place des actions

PROGRAMME DE FORMATION

- Le contexte réglementaire :**
 - ↳ La notion de risques professionnels.
 - ↳ Les exigences réglementaires :
 - ↳ La loi du 31 décembre 1991 n° 91-1414
 - ↳ Décret 2001-1016 du 5 novembre 2001
 - ↳ Loi n°2021-1018 du 2 août 2021
 - ↳ Décret du 18 mars 2022
 - ↳ Les enjeux économiques et sociaux avec cas pratique
 - ↳ Les responsabilités pénales et civiles avec cas pratique
 - ↳ Les acteurs de la prévention (sécurité et santé) avec cas pratique
- La méthodologie d'évaluation des risques :**
 - ↳ Les différents risques avec cas pratiques
 - ↳ Etude de cas :
 - ↳ La démarche d'évaluation des risques professionnels et la planification
 - ↳ Evaluer les risques à partir d'une grille de cotation et les hiérarchiser
- Constitution du DUERP basée sur une étude de cas :**
 - ↳ Structurer et rédiger le document unique
 - ↳ Diffusion du document unique
 - ↳ Suivre la mise en place du plan d'actions et vérifier les résultats (conformité PAPRIACT)...

DEBOUCHES

Néant

PASSERELLES

Néant